Document généré le 23 avr. 2024 03:27

Québec français

Méthodes et techniques de travail

Irène Belleau

Numéro 13, janvier 1974

URI : https://id.erudit.org/iderudit/56928ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Belleau, I. (1974). Méthodes et techniques de travail. *Québec français*, (13), 20–21.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1974

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

MÉTHODES ET TECHNIQUES DE TRAVAIL

Le programme *Méthodologie du travail intellectuel* de niveau de 5e secondaire a été refondu en partie et est devenu *Méthodes et Techniques de Travail.* Ce nouveau programme doit se répartir sur les cinq niveaux du secondaire et être intégré à la tâche de tout professeur de français. (Annuaire 01-p. 64)

«Aucune implantation de nouveaux programmes ne doit se faire entre deux négociations. La nécessité de se recycler devrait faire l'objet de négociations avant qu'un nouveau programme n'apporte un changement majeur dans la charge de travail.»

Mémoire de l'A.Q.P.F., p. 9.

Le projet de programme publié par le Ministère de l'Education a fait l'objet d'un pseudo-consultation chez les enseignants jusqu'au 15 décembre dernier. L'A.Q.P.F. a pris connaissance de ce document, a créé un comité «ad hoc» pour en faire l'étude et, malgré le vice de procédure de l'assemblée générale de son dernier Congrès tenu à Québec en novembre dernier, la proposition suivante est la position officielle de l'A.Q.P.F. ratifiée par le Conseil d'administration le 7 décembre dernier.

L'A.Q.P.F. s'oppose systématiquement à ce que ce «nouveau» programme soit intégré à la tâche déjà lourde du professeur de français. Elle convient que certaines techniques comme la présentation matérielle des travaux PEUVENT être enseignées par le professeur de français. Mais elle est convaincue que le nouveau programme *Méthodes et Techniques de travail* déborde largement ce cadre et que la philosophie de ce cours relève autant du professeur de chimie, d'histoire, de géographie, etc que du professeur de français.

C'est pourquoi elle a présenté au ministère de l'Éducation la proposition suivante et la répète ici plus explicitement.

* * *

Attendu que le programme-cadre de français exige déjà du professeur de français un surcroît de travail: préparations de cours, corrections, etc;

Attendu que l'implantation d'un nouveau programme-cadre de *Méthodes et Techniques de travail* apporterait un surcroît considérable de travail au professeur de français, s'il lui était imposé;

Attendu que l'application du programme-cadre de français a été jusqu'ici réalisée de façon mitigée — demi-succès ou demi-échec — en raison, entre autres choses, du manque de préparation du professeur de français;

Attendu que le nouveau programme-cadre de *Méthodes et techniques de travail* serait mis en application par des professeurs sans préparation adéquate (comme ce fut le cas pour l'implantation du programme-cadre de français);

Attendu que les conditions d'implantation du programme-cadre de français n'ont jamais été respectées, ex.: 25 élèves par groupe;

Attendu qu' il est prévisible que le M.E.Q. refusera d'assumer l'implantation de ce nouveau programme de méthodologie du travail dans des conditions favorables et acceptables;

Attendu que les garanties de réussite de l'application de ce programme sont minimes, sinon inexistantes, compte tenu du fait que le professeur de méthodologie ne peut s'assurer que la méthode de travail serait appliquée dans les autres matières;

Attendu que les bibliothèques de nos écoles, quand elles existent, sont souvent démunies et que les documents écrits ou sonores indispensables à l'implantation de ce programme sont pratiquement inexistants ou nettement insuffisants ou non disponibles;

Attendu que ce qui est de la responsabilité d'un professeur n'est du ressort d'aucun autre professeur;

Attendu qu' il est impossible qu'un professeur, à lui seul, puisse donner la formation complète proposée par le document *Méthodes et techniques de travail*;

Attendu que le programme de *Méthodes et techniques de travail* vise à faire acquérir à l'élève une démarche de travail;

Attendu que cette démarche de travail ne peut être assimilée que si les professeurs de toutes les matières s'en préoccupent constamment en fournissant à l'élève des occasions fréquentes de pratiquer cette démarche;

Attendu que la tâche de l'enseignement *Méthodes et techniques* de travail telle que proposée dans le document *projet de programme* ne relève pas des professeurs de français;

NOUS PROPOSONS QUE LE PROGRAMME MÉTHODES ET TECHNIQUES DE TRAVAIL SOIT INTÉGRÉ À LA TÂCHE DES PROFESSEURS DE TOUTES LES MATIÈRES ET NE FASSE PAS L'OBJET D'UN COURS SPÉCIFIQUE.

Irène BELLEAU

LE PERFECTIONNEMENT DES MAÎTRES DE FRANÇAIS

1. Un programme de perfectionnement et son texte officiel:

Avant même de savoir comment intégrer aux différents profils d'études des professeurs de français, des cours de perfectionnement, avant même de savoir grâce à des données statistiques claires l'état précis de la situation par rapport aux regroupements des enseignants par niveau de formation, il est entendu que l'on prépare un programme de cours équivalant à trente crédits. Il faut l'offrir progressivement. L'ampleur de ce programme est telle qu'il peut toucher tous les maîtres des niveaux élémentaire et secondaire en situation de travail. Un texte a été écrit. Ce texte officiel est un lieu commun: les fonctionnaires le scrutent et le supputent afin d'y retrouver l'esprit du ministre; il faut bien comprendre ce texte, si l'on doit prendre la parole devant les professeurs de français réunis en congrès; il faut analyser le texte dans ses replis, si l'on veut que, comme administrateurs, il soit possible d'organiser une structure en or pour le développement de certains cadres institutionnels — c'est rentable —; il faut interroger ce texte, si l'on est préoccupé de la préparation de cours ou du choix d'éléments de connaissances ou de types de méthodologie, et, de plus, il ne faut pas perdre de vue les illuminations des fonctionnaires et les préoccupations de rentabilité des administrateurs. Le texte peut être obscur, les exégètes ne manquent pas!

Il faut un appât pour déranger ou préoccuper tant de gens; la seule amélioration du sort des enseignants (qui ont été aux prises avec la déclassification ou qui ont été victimes soit de leur dévouement, soit d'une situation financière précaire) est un bien faible mobile. L'humanité est trop atteinte par les maux qui la rongent: efficacité administrative, gigantisme des institutions, hypertrophie du besoin d'exercer une autorité qui embrigade, pour contenir en une structure unifiée les forces vives capables d'assurer l'amélioration du fonctionnement de ses propres mécanismes de développement. L'homme contemporain peut-il être à l'écoute d'autres choses que de ce qui soit marqué du sceau de la rentabilité, ou qui soit appréciable par un pouvoir quelconque de production? Un plan qu'il est important de bien interpréter, le partage de la portion choisie en dépend, une distribution généreuse de millions de dollars en perspective et il est certain que les joueurs ne manqueront pas!

II. La formation en regard des programmes:

Les temps qui courent semblent favorables à ce qui change; contradiction: l'esprit s'acharne à vouloir bâtir à partir de ce qui est éphémère. Il y avait un temps, — faut-il croire qu'il est passé? — où l'esprit de l'homme était en quête d'universalisme, de systèmes scientifiques éprouvés, l'époque stagnante. Aujourd'hui, il est possible de planifier un changement important et d'engager sur un chemin dont l'issue est incertaine, un contingentement important d'hommes et de femmes. Le service des programmes du Ministère de l'éducation est vigilant, il a les bonnes cartes, le sort ou la planification les lui ont amassées depuis quelques années.

Un programme qui encadre, stérilise en bien des cas! — ça vaut surtout pour les plus vieux, cette stérilisation —. Ce programme-cadre de français, c'est celui de toute l'histoire des programmes qui est le plus nivelant, le plus insécurisant, le mieux orchestré et le mieux marqué de l'assurance de changement.

Nivelant, il ne tient compte en aucune façon du cheminement antérieur des enseignants; il serait audacieux, mais pas complètement faux de dire que les maîtres de fran-